

EN CAS DE CANICULE

Les seuils d'alerte requis pour mettre en place le Plan Canicule sont, dans notre département :

33° le jour et 19° la nuit pendant 3 jours consécutifs.

D'autres facteurs aggravent la canicule (humidité de l'air, durée de la canicule, pollution de l'air, urbanisation, grands rassemblements,...)



Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches



Préférez des activités sans efforts

EN CAS DE MALAISE, APPELÉZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr - #canicule

Vous êtes une personne isolée, vulnérable et/ou fragile ?
Inscrivez-vous auprès du CCAS par téléphone au 03 81 87 40 48.
Vous recevrez conseil et assistance.